



Barbara Garbarczyk
Chargée de projets
Éducation Permanente



Analyse 2014

DOSSIER « CINEMA
ALTERNATIF »

[« On va au cinéma ce soir ? » - Tour d'horizon des écrans alternatifs](#)

**Produire autrement :
l'exemple des ateliers
de production
audiovisuelle**

PRODUIRE AUTREMENT : L'EXEMPLE DES ATELIERS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Avez-vous remarqué que les génériques des films sont souvent (très) longs ? En effet, peut-être plus que d'autres arts, produire un film implique une grande équipe de professionnels. Et, en ajoutant le matériel technique nécessaire, le tout coûte généralement très cher. Entre les ambitions du réalisateur et les moyens matériels disponibles, il y a de nombreux choix à faire : et c'est en partie le rôle du producteur que de s'assurer que ces décisions se prennent intelligemment. Loin d'être seulement un gestionnaire de trésorerie, c'est également un conseiller proche du réalisateur, qui a une vue d'ensemble sur le film. Selon les cas, il finance des projets sur fonds propres, ou va chercher de l'argent ailleurs. Ainsi, on dit souvent que son rôle est aussi bien artistique que financier.

De la géante Warner Bros à Pathé en passant par des producteurs indépendants, il existe une infinie diversité de types de sociétés de production, allant de la plus lucrative à la plus marginale. Dans ce magma institutionnel et marchand, cette analyse propose de s'arrêter sur un modèle particulier qui existe en Fédération Wallonie-Bruxelles : les ateliers de production audiovisuelle. Elle pourra être complétée par la lecture d'une autre analyse consacrée à la diffusion audiovisuelle¹.

Ces ateliers, en partie soutenus par les pouvoirs publics, produisent des films en dehors des circuits *mainstream*, mais aussi, cherchent à travailler différemment. Ce modèle unique et intéressant ferait même des envieux à l'étranger... Pour découvrir les ateliers de production et mieux en comprendre les enjeux, nous avons rencontré Aline Moens et Ellen Meiresonne, respectivement animatrice et productrice à l'Atelier Graphoui, ainsi que Michel Steyaert, directeur du Centre Vidéo de Bruxelles et président de l'AAAPA, l'Association des Ateliers d'Accueil, d'École et de Production Audiovisuelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles².

En tant que fédération d'économie sociale, pourquoi s'intéresser à ce modèle particulier ? En filigrane de cette analyse, nous verrons que les valeurs et les modes d'organisation promus par les ateliers de production sont largement en lien avec ceux portés par l'économie sociale.

DES ORIGINES « UTOPIQUES » AU STATUT CONCRET

Les ateliers de production sont un modèle de production original : nés en Belgique francophone dans les années 70, ils ne rencontrent pas vraiment d'équivalent, ni en communauté flamande, ni ailleurs à l'étranger.

¹ « On va au cinéma ce soir ? Tour d'horizon des écrans alternatifs », disponible sur www.saw-b.be.

² Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Une grande quantité de précieuses archives ont également été obtenues grâce à l'aide de Martine Branckaert, Emmanuelle Batz et Jacqueline Louis que je remercie également.

Pourquoi et comment sont nés les ateliers de production ?

Nous sommes dans les années septante. Les événements de 1968 ont fortement marqué le milieu culturel : c'est l'époque d'une démocratisation de base de toute la société, c'est aussi l'émergence de l'éducation permanente. Les ateliers de production naissent de deux constats. Tout d'abord, le cinéma de l'époque avait en quelque sorte le choix entre deux chemins : le commercial ou l'institutionnel. Voilà comment Jean-Claude Batz, une des personnes à l'origine de la création de ce statut, l'explique en 1979 dans *Le cinéma et l'État* : « *La politique culturelle, la politique audio-visuelle se sont laissées enfermer dans l'alternative d'une action promotrice empruntant soit à l'appareil de l'institution publique, soit celui de l'entreprise commerciale privée. À se représenter les servitudes de l'univers bureaucratique d'une part, celles de l'univers mercantile de l'autre, l'alternative tourne vite au dilemme.* »³ Pourtant, et c'est le deuxième constat, d'autres énergies et aspirations existent : construire un cinéma plus léger, plus expérimental, pas forcément professionnel, donner la parole à celles et ceux qui ne l'ont pas, tester de nouvelles formes, laisser de la place aux jeunes, expérimenter... On tend alors vers l'utopie de l'expression démocratique par le cinéma et la vidéo.

Cette « troisième voie » de cinéma, ni institutionnelle, ni lucrative, sera défendue par un certain nombre d'acteurs, qui estimèrent que ce genre de cinéma, répondant à un besoin collectif, devrait être soutenu par les politiques publiques. Jean-Claude Batz écrivit à ce propos de nombreuses notes à la Communauté Française de l'époque : ses suggestions, appelant à soutenir des collectifs d'*artisans du cinéma*, ont largement inspiré la création des ateliers de production. Voici un extrait significatif de l'esprit dans le lequel les ateliers ont été pensés à l'origine (et on le voit, les valeurs communes avec l'économie sociale sont nombreuses) :

« Au-delà de l'entreprise privée traditionnelle et de son univers mercantile, au-delà de l'entreprise publique et de son univers bureaucratique, rompant le débat dans lequel on nous enferme, il nous semble que la politique culturelle devrait investiguer une autre voie, plus prometteuse, plus féconde, mieux adaptée au propos culturel, qui est précisément celle des petites communautés artisanales (auteurs, réalisateurs, animateurs gestionnaires, techniciens).

*Il s'agirait au premier chef, dans notre esprit, de petites communautés artisanales formées en associations ou en coopératives (le mouvement associatif et le mouvement coopératif restent très vivants en Europe et proposent un cadre de vie très approprié à l'activité culturelle) dont le but social ne serait pas la recherche d'un lucre abstrait, mais bien la réalisation d'une œuvre concrète, de petites communautés naturelles et autonomes mues par un projet commun, rassemblées par des affinités électives, organisées en structure légères, appuyées sur des infrastructures de production et de diffusion soutenues par l'aide publique, de communautés artisanales ouvertes et accueillantes au monde extérieur, dont la taille, petite, assurerait la vitalité, le dynamisme, la souplesse. »*⁴

Ainsi, loin d'être des inventions institutionnelles, les ateliers de production sont nés car « *les gens faisaient déjà du cinéma autrement avant, et le centre du cinéma s'est dit : 'voilà des structures intéressantes qu'il faudrait soutenir !'* » précise Michel Steyaert lors de notre rencontre. Tout comme une partie de l'économie sociale, il s'agit bien d'une initiative privée (et donc avec une gestion autonome), qui a été soutenue *a posteriori* par le pouvoir public, car elle répondait à un besoin qui n'était pas pris en charge par celui-ci⁵.

³ Cet extrait est issu d'un recueil de textes de Jean-Claude Batz intitulé « Le cinéma et l'État », 1979.

⁴ *Ibidem.*

⁵ Un autre extrait d'une note de Jean-Claude Batz à l'intention du ministère est d'ailleurs très parlante à ce sujet : « *Aussi longtemps qu'on n'aura pas conçu et institué un statut légal des entreprises culturelles adapté à la spécificité et à l'originalité de leur situation, il nous apparaît que les ateliers de production devraient entrer dans ce troisième secteur dont on parle de plus en plus, qui n'est ni celui de l'entreprise de droit public, ni celui de la société commerciale traditionnelle, mais qui serait plutôt un secteur associatif et coopératif, dynamisant une pratique autogestionnaire. Si l'on recourt au modèle coopératif, il devrait être entendu que les éventuels (mais très hypothétiques) bénéfices devraient être largement réinvestis dans les dépenses d'infrastructures et de fonctionnement des ateliers et ne pourraient être distribués que de manière limitée, sauf par voie de ristourne aux coopérateurs apporteurs de travail.* »

Les ateliers aujourd'hui

Il existe en réalité trois types d'ateliers :

- L'**atelier d'accueil** : il a pour mission principale d'accompagner le travail de création et de production des œuvres audiovisuelles professionnelles. Il soutient ces œuvres par la coproduction et en assure la promotion et la diffusion tant en Belgique qu'à l'étranger ;
- L'**atelier de production audiovisuelle** : il a pour mission principale de réaliser, produire et/ou coproduire des œuvres audiovisuelles dont il assure la promotion et la diffusion. L'atelier de production travaille dans une perspective de sensibilisation du public ou de valorisation du patrimoine culturel.
- L'**atelier d'école** : son objectif est de permettre la réalisation des œuvres audiovisuelles des étudiants inscrits au sein des écoles, notamment les travaux de fins d'études. Ces ateliers sont associés à une ou plusieurs écoles d'enseignement supérieur artistique.

Notons que dans cette analyse, nous parlerons plus particulièrement des ateliers de production, car les ateliers d'accueil ont plutôt un rôle de coproducteurs, et les ateliers d'école restent plus ancrés dans le milieu étudiant.

Presque 40 ans après leur création, on dénombre sept ateliers de production, deux ateliers d'accueil et trois ateliers d'école (cf. encadré ci-dessous). Tous les ateliers ont le statut juridique d'Association Sans But Lucratif (ASBL). Ces ateliers bénéficient aujourd'hui de trois types de soutien : une subvention de fonctionnement (allant de 56.000 à 250.000 €/an pour un total de 1.286.000 € en 2013), une aide en matériel (allant de 6.719,74 à 9.695,73€ pour un total de 88.802,86 € en 2013⁶), ainsi que d'une subvention à l'Emploi dans le cadre du décret du 24 octobre 2008 déterminant les conditions de subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce budget représente moins de 5 % du budget total consacré à l'audiovisuel en Fédération Wallonie-Bruxelles. Notons cependant que ces aides ne représentent qu'une partie du budget total des ateliers, qui marchent également sur fonds propres, via des co-productions et des réponses à des commandes, ou encore par des activités d'éducation permanente, de cohésion sociale ou de Centre d'Expression et de Créativité...

« Ce qui est assez remarquable, c'est que presque tous ces ateliers sont nés dans les années 70, et pourtant, ils ont gardé, malgré les changements inévitables dus aux évolutions de la société, la même philosophie. Aucun atelier n'a complètement changé de vision » note Michel Steyaert.

Voici un mini-portrait des ateliers existants.

AJC ! (atelier depuis 1977), l'Association Jeunes Cinéastes, a la particularité de produire des films « no budget ». Bruxelles www.ajcnet.be	Caméra, etc (atelier depuis 1984) produit des films d'animation avec des enfants, des adultes, mais aussi avec des professionnels. Elle est aussi CEC. Liège www.camera-etc.be	Le Centre Vidéo de Bruxelles (atelier depuis 1977), produit des films documentaires d'ateliers et d'auteurs. Il est également un acteur d'éducation permanente. Bruxelles www.cvb-videp.be
Dérives (atelier depuis 1977) a été créé par Jean-Pierre et Luc Dardenne. Il produit des films documentaires d'auteurs. Liège www.derives.be	Graphoui (atelier depuis 1979) produit des films d'ateliers et d'auteurs très hybrides (animation, installation, expérimental...). Il est aussi CEC. Bruxelles www.graphoui.org	Le Gsara (atelier depuis 1991) propose une multitude de biens et services : formations, éducation permanente, production, organisation de festivals... 6 régionales en Wallonie et à

⁶ « Production, promotion et diffusion cinématographiques et audiovisuelles, le Bilan 2013 » du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, pages 101-102.

		Bruxelles www.gsara.be
Zorobabel (atelier depuis 2012) produit des courts métrages d'animation d'auteurs et d'ateliers. Il est aussi un CEC. Bruxelles www.zorobabel.be	Ateliers d'écoles * Mediadiffusion (IAD) * Atelier de Réalisation et de Recherche Expérimentale Cinéma et Vidéo (INSAS) * Atelier de production de la Cambre Ateliers d'accueil * Centre Bruxellois de l'Audiovisuel (CBA) * Wallonie Image Production (WIP)	Association des Ateliers d'Accueil, d'École et de Production Audiovisuelle (AAAPA) est l'association qui regroupe tous les ateliers de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

UN MOYEN DE PRODUIRE DES FILMS... AUTREMENT

Que veut-dire précisément « produire des films autrement » dans le cadre d'un atelier ? Malgré la diversité des ateliers, quels points communs les unissent, et qu'est-ce qui les différencie des producteurs indépendants ? L'idée n'est bien-sûr pas d'opposer deux modèles (il y a une infinité de nuances), mais bien de saisir les enjeux de l'existence des ateliers.

Prendre le temps de créer dans un environnement collectif

Une des grandes revendications des ateliers, c'est d'être un espace d'accompagnement des réalisateurs. Comme le dit très bien Aline Moens, « *on trouve ici ce qui est rare dans notre société : du temps, de l'espace, des gens disponibles* ». Dans les ateliers, les permanents viennent souvent de divers métiers : des producteurs à proprement parler, mais aussi des techniciens (cadreurs, monteurs, preneurs de son), d'autres réalisateurs, des chargés de diffusion, éventuellement des animateurs-cinéastes, etc. Et c'est cette diversité qui fait la richesse de l'accueil des projets de films. Toujours selon Aline Moens, les réalisateurs « *sont accueillis dans le foisonnement d'une recherche, mais aussi un cadre avec des étapes* ». Les ateliers sont ainsi parfois vus comme des collectifs de cinéastes. Cette dynamique collective de travail peut faire penser au fonctionnement des « workshops », précise Michel Steyaert. Le texte légal précise d'ailleurs que les ateliers sont des structures « *permettant à des réalisateurs de développer des projets avec une liberté d'écriture et un temps de conception difficilement conciliable avec les contraintes de production et de diffusion actuelles.* »⁷

Plusieurs ateliers de production sont également reconnus en Éducation Permanente ou Centre d'Expression et de Créativité (CEC), et créent des films collectifs via des ateliers vidéo avec des non-professionnels. Ancrés dans le tissu associatif local, ce sont alors autant d'autres perspectives et inspirations que peuvent découvrir les réalisateurs fréquentant les ateliers de production.

Pour quels films ?

Les ateliers produisent toute sorte de films : fictions, documentaires, films d'animation, films expérimentaux, courts, moyens ou longs métrages, webdocumentaires... Aucun genre ou format ne sont a priori exclus, ce qui permet une innovation esthétique plus grande. Pour ce qui est du contenu, Michel Steyaert explique que « *si dans les années 70, c'était un cinéma*

⁷ « Ateliers d'accueil, de production et d'école, demandes de subventions, modalités pratiques », Commission d'Aide aux Opérateurs Audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

vraiment militant, on reste aujourd'hui dans un cinéma engagé ». Cet engagement, on peut le voir dans les thématiques sociales de certains films (immigration, pauvreté, santé, justice...) mais aussi dans l'accompagnement collectif des films : produire des films « marginaux », qui ne trouveraient pas leur place dans un circuit commercial classique. Ellen Meiresonne et Aline Moens précisent : « *comme on est subsidié, on est vraiment au service, on ne cherche pas à faire un catalogue, mais vraiment pouvoir accueillir : les projets viennent vers nous, nous sommes en dehors des sentiers battus et commerciaux, ce qui fait qu'on peut aussi faire des films moins 'lisses' qui peuvent avoir des maladresses mais aussi de l'inventivité tant dans le langage cinématographique que dans le contenu. Ces films-là apportent quelque chose de différent : une puissance de questionnement.* »

Promouvoir les jeunes auteurs et des non-professionnels

Les ateliers de production ont également dans leur mission de « *privilégier la production de premières œuvres d'auteur ainsi qu'un accès et une participation large du public* »⁸. En effet, ils répondent à ce double objectif : accompagner les premières œuvres, toujours plus fragiles (et donc être une pépinière, un tremplin pour les jeunes réalisateurs), mais aussi promouvoir des films plus marginaux qui ne pourraient pas être produits dans un circuit plus classique. Cependant, Ellen Meiresonne précise que parfois, certains auteurs « confirmés » reviennent vers Graphoui : « *même si par ailleurs ils tournent aussi avec de plus grandes productions, pour certains projets plus fragiles ou hybrides, ils préfèrent revenir vers nous, car ils aiment notre rapport au temps et à l'expérimentation* ». Michel Steyaert, quant à lui, confirme qu'il est parfois riche de travailler également avec des réalisateurs plus confirmés « *car c'est aussi dans l'intérêt des producteurs que de pouvoir continuellement se former auprès d'auteurs fort différents* ».

Dans l'idée de donner la parole à celles et ceux qu'on n'entend pas, peu ou mal, un atelier est également un « *espace donnant la possibilité à des publics non-initiés de réaliser des productions de qualité, grâce à l'encadrement d'équipes professionnelles* »⁹.

Pour un public différent ?

Dans les ateliers de production, il y a souvent quelqu'un qui s'occupe de la diffusion du catalogue. Les films sont donc mieux soutenus, car il faut comprendre que la diffusion coûte, mais n'apporte rien (financièrement parlant bien entendu). « *Dans le documentaire, l'animation ou l'expérimental, un producteur arrive à équilibrer son budget en produisant un film et non pas en le diffusant* » explique Michel Steyaert. Ceci dit, le public des films produits dans les ateliers est-il particulier ? Les films n'étant jamais diffusés dans les grands multiplexes, le circuit de diffusion du film est *de facto* différent. Mais personne ne raisonne vraiment en terme de « public cible ». Cela varie d'un film à l'autre : certains ont une vocation plutôt intimiste, et sont projetés lors d'événements (dans le milieu associatif par exemple) ou de festivals spécifiques, d'autres ont une portée plus universelle et sortent dans certaines salles de cinéma. C'est vraiment du cas par cas.

EXEMPLES DE FILMS

Chaumière | Emmanuel Marre | 2013 | 70' | film documentaire | Centre Vidéo de Bruxelles

Les Hôtels Formule 1 sont ces établissements ultra économiques, lieux communs des zones péri-urbaines : une offre low cost d'«habiter» le monde. Derrière la porte des chambres, l'uniformité de l'espace, réduit au strict minimum fonctionnel, met à nu la tension propre à chaque vie humaine : sédentarité et nomadisme, excès et retenue, routine et survie. Si le

⁸ « Ateliers d'accueil, de production et d'école, demandes de subventions, modalités pratiques », Commission d'Aide aux Opérateurs Audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

⁹ *Ibidem.*

personnage principal de Chaumière est un hôtel formaté, ses résidents, eux, ne se laissent pas si facilement mettre en boîte. Ils utilisent, détournent et font dysfonctionner ce rêve de machine à dormir.

Pour voir la bande-annonce : <http://vimeo.com/59672330>



Dame, Poussières | Catherine Le Goff | 2010 | 10' | film d'animation | Atelier Graphoui

Dame, poussières est basé sur une interview de Latifa, ma femme de ménage. Depuis dix ans, pour des raisons de santé, je suis aidée par les aides ménagères du Centre familial de Bruxelles. Sans savoir quelle forme cela prendrait, j'ai toujours eu envie de faire quelque chose sur elles. Car tout en travaillant, ces femmes papotent, s'intéressent à vous, se souviennent de vous, vous questionnent. Pour certaines personnes aidées, il s'agit de l'unique contact avec l'extérieur... À travers le portrait que Latifa fait de Madame Kaslawka, une femme tchèque qu'elle a aidée pendant dix ans, mes dessins essaient de recréer ce genre de relation qui émerge au fil des jours, au fil d'une aide qui s'avère très précieuse.

Pour visionner le film en intégralité : <http://vimeo.com/38769300>



DES LABORATOIRES DE « SERVICE CULTUREL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL » ?

Une concurrence déloyale ?

D'aucuns trouveront peut-être que ces ateliers, parce que subsidiés, constituent une concurrence déloyale par rapport aux producteurs indépendants¹⁰. « Parfois on entend 'oui mais la production c'est notre domaine', mais en fait, on ne fait pas du tout le même genre de film, c'est tellement hybride et hors-norme » précisent Aline Moens et Ellen Meiresonne. Michel Steyaert rajoute en effet que les ateliers produisent « des films que des producteurs privés auraient du mal à faire, car peu porteurs auprès des circuits de financements ». L'idée est donc

¹⁰ On retrouve d'ailleurs parfois ce type de réactions vis-à-vis d'entreprises d'économie sociale.

davantage d'être complémentaire afin de garantir au public une réelle diversité cinématographique, plutôt que de parler de concurrence ou de substitution. C'est également l'avis de Jean-Michel Vlaeminckx qui précisait dans un article¹¹ : « *Je ne pense pas que les ateliers concurrencent la production privée, c'est bien au contraire, une sorte de marchepied qui permet aux jeunes auteurs, forts de l'appui d'un atelier, de trouver un producteur, des coproducteurs étrangers.* »

Autrement dit, les ateliers ne sont pas uniquement là pour récupérer les « exclus » d'un monde culturel saturé ou devenu trop commercial. Ils peuvent se rapprocher de ce que l'économiste et spécialiste en politique culturelle Jean-Michel Lucas appelle « les services culturels d'intérêt général » : « Les acteurs de l'économie créative devraient indiquer un peu mieux ce qu'il veulent être : des tremplins pour le profit des industries culturelles mondialisées, des outils de la domination d'un territoire sur les autres ou des apporteurs de 'services culturels d'intérêt général' à part entière, contribuant à la conquête de la plus grande des libertés, celle du 'vivre ensemble' dans le respect réciproque des dignités culturelles »¹².

Collaboration entre ateliers

Les différents ateliers tendent vers une plus grande collaboration entre eux. C'est en tout cas l'objectif de l'AAAPA, l'Association des Ateliers d'Accueil et de Production Audiovisuelle. En plus de défendre l'intérêt de ses membres (en rendant des avis au monde politique, en étant un interlocuteur), l'association vise à devenir un espace de réflexion et de débats sur la production audiovisuelle aujourd'hui (en proposant des conférences et des débats lors de festivals par exemple). Les co-productions sont également fréquentes : elles passent beaucoup par une entraide entre ateliers (au niveau des locaux, du matériel, mais aussi du personnel, etc.). Par ailleurs, un projet de publication d'un livre témoignant de ces manières particulières de produire des films est en cours de réalisation.

Tout est rose, dans les ateliers de production ?

Depuis la période post-68 pendant laquelle sont nés les ateliers, le contexte politique et socio-économique a beaucoup changé. La génération qui est à l'origine des ateliers ne travaille plus dans l'administration. Pour que les ateliers puissent garder une certaine liberté qui leur permet de remplir correctement leurs missions, il faut veiller à ce que la relève comprenne également la raison d'être et la démarche de ces structures particulières. Autrement, le risque est grand de tomber davantage dans un processus de contrôle (avec de multiples demandes de justifications...) que de co-évaluation. Ce risque, dans l'air du temps, n'est d'ailleurs pas spécifique aux ateliers de production. On en vient finalement à une réflexion sur « l'impact social », commune à de nombreuses entreprises d'économie sociale, mais aussi ONG, etc. : comment mesurer l'impact de nos actions ? Et d'ailleurs, peut-on et doit-on tout mesurer ?¹³ Au final, il s'agit de devoir sans cesse justifier son utilité sociale avec des critères choisis par d'autres... « *Alors que c'était le cadeau de cette démarche de ne pas être 'orientée produit'* » regrette Aline Moens¹⁴. Elle appelle d'ailleurs à ce que dans le bilan des ateliers de production, on donne une place aux processus et pas qu'aux résultats statistiques. Michel Steyaert explique par ailleurs que ce n'est pas parce que maintenant le cadre des ateliers est plus clair (avec contrat-programme de cinq ans), que les ateliers sont devenus pérennes. En fait, c'est même l'inverse qui s'est produit : avec une pression économique accrue et des contrats-programmes

¹¹ Jean-Michel Vlaeminckx, « Benoît Lamy, président du CBA », 2000. Disponible sur www.cinergie.be

¹² Jean-Michel Lucas, « Pour la reconnaissance de l'économie créative solidaire », *l'Observatoire*, N°35, juillet 2009, p.48.

¹³ À ce sujet, voir nos analyses sur l'impact social. Par exemple, « Faut-il tout mesurer ? Réflexions sur l'utilité de la mesure de l'impact social » disponible sur www.saw-b.be.

¹⁴ À titre d'exemple, lorsqu'on est animateur dans un atelier, on doit faire signer une feuille de présence aux participants (car il faut un nombre de participants minimum, etc). Acte *a priori* anodin. *A priori* seulement. En effet, lorsqu'on travaille avec des personnes analphabètes par exemple, ou des personnes fragilisées dans un planning familial, ou des clandestins, faire signer une feuille de présence est complètement maladroit, peut provoquer un blocage, voire une fuite des participants pour lesquels ce n'est pas dans leur culture. À force de vouloir prouver que l'on fait des choses qui ont du sens, il peut arriver qu'on aille à l'encontre de la noble mission qu'on se fixe.

figés et non indexés (alors que les coûts partout augmentent), le système est fragilisé. De plus, une commission d'avis peut très bien décider, à la fin d'un contrat-programme, de soutenir un autre projet (même si les missions sont remplies).

Des « laboratoires » à défendre

Les trois personnes rencontrées au sein des ateliers ont toutes les trois insisté sur un point : un atelier de production, c'est avant tout un laboratoire dans lequel, subissant moins une pression de rentabilité à tout prix qu'ailleurs, on teste de nouvelles formes, d'autres manières de travailler, on choisit de parler de ce dont on ne parle pas dans les films qui passent dans les multiplexes. Ici, ce n'est pas la plus-value financière qui compte en premier, mais bien *les plus-values* artistique (faire des films différents) et sociale (faire des films différemment, avec un public différent). On attache donc bien-sûr une importance au produit final (le film), mais aussi à tout le processus de fabrication du film (qui, lui, évidemment, est moins apparent pour le spectateur). Ainsi, nous pensons que les ateliers de production, de par leur fonctionnement et leurs valeurs, inspireront certainement un grand nombre d'acteurs de l'économie sociale actuelle, et à venir !

C'est alors la question suivante que nous devons nous poser : quel(s) type(s) de cinéma estimons-nous juste de produire ? Si, à côté du cinéma commercial des blockbusters¹⁵, et du cinéma « carte de visite culturelle »¹⁶, nous concevons aussi le cinéma comme un *bien commun culturel* qui doit être à l'image de notre société, c'est-à-dire diversifié, imprévisible, multiple, alors les ateliers de production sont un modèle que nous devons défendre.

¹⁵ Sans remettre en question par ailleurs leur éventuelle qualité artistique.

¹⁶ Selon l'expression d'Aline Moens.

LES ANALYSES DE SAW-B




Rédigées avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les analyses de SAW-B se veulent des outils de réflexion et de débat. Au travers de ces textes, SAW-B souhaite offrir la possibilité aux citoyens mais aussi, plus spécifiquement, aux organisations d'économie sociale de décoder – avec leurs travailleurs et leurs bénéficiaires – les enjeux auxquels ils sont confrontés dans leurs pratiques quotidiennes. Cette compréhension des réalités qui les entourent est essentielle pour construire, collectivement, les réponses et dispositifs adaptés aux difficultés rencontrées. Ces analyses proposent également aux travailleurs de l'économie sociale de poser un regard critique sur leurs pratiques et leurs objectifs mais aussi sur notre société, ses évolutions, nos modes de consommations, de production, de solidarité, etc.

Ces textes ne sont pas rédigés « en chambre » mais sont le résultat direct des interpellations des acteurs de terrain. Nous vous invitons à les prolonger en nous relayant vos interpellations, commentaires et propositions. Si vous le souhaitez, au départ d'un de ces sujets d'analyse, nous pouvons aussi co-organiser avec vous une animation sur mesure au sein de votre entreprise sociale ou de votre groupe citoyen.

Nos analyses sont disponibles sur notre site www.saw-b.be, à côté de nos études, où elles sont classées selon les thématiques suivantes :

- Contours, objectifs et fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Définitions et objectifs de l'Economie sociale
 - o Fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Démocratie économique et participation
 - o Frontières de l'Economie sociale
 - o Financement de l'Economie sociale
- Economie sociale et enjeux politiques
 - o Enjeux européens et internationaux
 - o Enjeux belges et régionaux
 - o Economie sociale et société
- Economie sociale et travail
 - o Insertion socioprofessionnelle
 - o Sens du travail
- Produire et consommer autrement
 - o Distribution et alimentation
 - o Logement
 - o Services
 - o Environnement
 - o Culture



SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) est un mouvement pluraliste pour l'alternative économique et sociale. Créée en 1981, l'ASBL rassemble les femmes et les hommes qui construisent une économie centrée sur le respect de l'humain et de l'environnement et non sur le profit. Ses membres représentent plus de 300 entreprises sociales - soit 15 000 travailleurs - en Wallonie et à Bruxelles : des ASBL, des coopératives, des fondations et des sociétés à finalité sociale actives dans de nombreux secteurs tels la culture, la formation, la santé, les énergies, les services à la personne, ...

SAW-B vise à défendre, représenter et développer l'économie sociale et les entreprises qui la composent. Elle est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutes nos analyses sont sur www.saw-b.be.